Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260928-2026_09_28_12-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 28 septembre 2026

N° 2026/09/28/12

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* : **25** *Nombre de votants* : **33**	*Date de convocation :* *22 septembre 2026*

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Anne-Marie ECHELARD, Maire de Châteaugiron.

Présents :			
Catherine TAUPIN	Jean-Marc LÉVÊQUE	Tiphany LANGOUMOIS	Olivier DUDA
Séverine MAYEUX	Ludovic LONCLE	Christophe REBULARD	Bertrand TANGUILLE
Bruno VETTIER	Sandrine GUEGUEN	David KELDERMANS	Nicolas ANGER
Arnaud BOMPOIL	Emilie GAUDRÉ	François BRISSIER	Clémentine JULIEN
Samuel LEFEUVRE	Olivier BODIN	Bénédicte PINARD	Laurent CHAUSSERAY
Solenn ROUGERIE	Marie GUERINEL (jusqu'au point 10)	Schirel LEMONNE (jusqu'au point 8)	Stéphane KERSULEC

Absents :	
Jean-Charles BRIAND donne pouvoir à Olivier DUDA	Stéphanie DOUESSIN donne pouvoir à Sandrine GUEGUEN
Isabelle CHARPENTIER donne pouvoir à Laetitia MIRALLÈS	Lisa BOISRAMÉ donne pouvoir à Samuel LEFEUVRE
Ludivine ROUAUT donne pouvoir à Clémentine JULIEN	Schirel LEMONNE donne pouvoir à Olivier BODIN (à son départ)
Marie GUERINEL donne pouvoir à Stéphane KERSULEC (à son départ)	Romane GALLIAN donne pouvoir à Christophe REBULARD

Secrétaire de séance désignée : Madame Tiphany LANGOUMOIS

Objet : PCC – Convention reversement assainissement

Rapporteur : Jean-Marc LÉVÊQUE

a) Objet

La compétence assainissement collectif a été transférée au Pays de Châteaugiron Communauté (PCC) à compter du 1er janvier 2026. Le budget annexe communal Assainissement, dissous au 31/12/2025, doit voir l'intégralité de ses résultats transférés au PCC. Une convention **(Annexe 1.12)** en précise les modalités de reversement.

b) Montants transférés

Les résultats cumulés du budget annexe clos, intégralement transférés au PCC, sont de 1 062 988,41 € :

Investissement : 98 161,78 €
Fonctionnement : 964 826,63 €

c) Échéancier de reversement (trésorerie)

Le transfert comptable des résultats est intégral et immédiat, mais le PCC accepte un décaissement en trésorerie étalé sur 3 exercices :

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260928-2026_09_28_12-DE

2026	2027	2028	Total reversé
354 329,47 €	354 329,47 €	354 329,47 €	1 062 988,41 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2024_04BIS_06 du conseil communautaire du 18 avril 2024, et la délibération n°2024-05-27-01 du conseil municipal du 27 mai 2024, approuvant le transfert de la compétence « assainissement des eaux usées » au Pays de Châteaugiron Communauté à compter du 1er janvier 2026,
Vu le projet de convention de reversement,
Vu l'avis favorable de la commission « Stratégie budgétaire et finances » du 15 septembre 2026,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve la convention à intervenir avec le Pays de Châteaugiron Communauté, fixant le reversement à ce dernier des résultats du budget annexe Assainissement clos au 31/12/2025, soit 1 062 988,41 € (98 161,78 € en investissement et 964 826,63 € en fonctionnement), selon un échéancier de trésorerie étalé sur trois exercices (2026-2027-2028) à raison de 354 329,47 € par an.**
- **Autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tout document y afférent.**

Pour Copie Conforme,
La Maire,

MAIRIE de CHÂTEAUGIRON (I.L.E.-et-VILAINE)

Anne-Marie ECHELARD

La secrétaire de séance,

L'Adjointe déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse et à la Parentalité

Tiphany LANGOUMOIS

Tiphany LANGOUMOIS